



Réseau contraception dans l'Oise

Document élaboré par un groupe de travail de professionnels et bénévoles :
du Centre hospitalier Compiègne-Noyon, du Centre d'Information des Droits des Femmes et Familles de l'Oise,
du Centre de Planification et d'Education Familiale de l'Oise, de l'Union Régionale des Professionnels de Santé sage-femme
et de l'Association du Planning Familial de l'Oise

* PF AD60 - Association Départementale du Planning Familial de l'Oise

Services

- ▶ **Entretiens** contraception, violences conjugales, conseil conjugal, pré et post IVG
- ▶ **Information**
- ▶ **Écoute**
- ▶ **Orientation**
- ▶ **Actions collectives**

Lieu d'exercice

- ▶ **Permanence téléphonique** : 06 09 10 61 09
- ▶ **Mail** : planningfamilial60@orange.fr
- ▶ **Permanences sans rendez-vous**

Compiègne :

Centre Hospitalier, service orthogénie :
Samedi, 10h30 - 12h30 : 03 44 23 68 12

Crépy-en-Valois :

Espace Rameau (au dessus de la bibliothèque),
Samedi, 14h30 - 16h00 : 06 60 37 99 01

Modalités

- ▶ **Gratuité**
- ▶ **Anonymat**
- ▶ **Confidentialité**

Cadre légal

Depuis sa création en 1963, l'association départementale de l'Oise adhère à la confédération nationale du Planning familial dont le siège est à Paris, depuis 1963

Au niveau départemental : convention quinquennale entre le Préfet de l'Oise agissant au nom de l'État, conclue le 20 février 2012

* CPEF - Centre de Planification et d'Éducation Familiale

Services

- ▶ **Consultations médicales** relatives à la maîtrise de la fécondité
- ▶ **Entretiens de conseil conjugal et familial, pré et post IVG**
- ▶ **Diffusion d'informations**
- ▶ **Actions collectives**

Lieu d'exercice

▶ www.oise.fr
Rubrique Conseil Départemental de l'Oise / Pôle solidarité / Direction Enfance Famille / PMI / CPEF
Mot-clé : centre de planification

18 centres et antennes :

<http://www.oise.fr/lannuaire-de-loise/annuaire/services-sociaux/annuaire-filtre/centre-de-planification-et-deduction-familiale/>

Modalités

▶ **Pour les mineur(e)s* et les personnes non assurées sociales**, les consultations, les examens de laboratoire et les moyens de contraception sont gratuits et la confidentialité est assurée.

**Il n'y a pas besoin d'autorisation parentale.*

cf. textes ci-joints

Cadre légal

Naissance et organisation des CPEF :
Loi n° 89-899 (19 décembre 1989)
Décret n° 92-784 du 6 août 1992 relatif aux C.P.E.F.

Cadre de travail en CPEF :
Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001
LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009
(textes les plus importants, non exhaustif)

* Médecin - Gynécologue

Services

- ▶ **Consultation médicale**
- ▶ **Prescription de contraception**
- ▶ **Actes techniques**

Lieu d'exercice

- ▶ En libéral
- Centre hospitalier, Service de gynécologie
- ▶ <http://www.ameli.fr>

Modalités

- ▶ **Carte vitale**
- ▶ **Tiers payant**
- ▶ **CMU - AME**
- ▶ **Confidentialité**



Sage-femme

Services

- ▶ Information
- ▶ Orientation
- ▶ Écoute
- ▶ Consultation
- ▶ Prescription de toute contraception
- ▶ Examens de prévention
- ▶ Actes techniques (*pose DIU, implant, frottis, vaccination...*)

Lieu d'exercice

- ▶ En libéral : coordonnées sur sagesfemmes-oise.fr ou <http://www.ameli.fr>
- ▶ Centres Hospitaliers
Beauvais : 03 44 11 21 21
Clermont : 03 44 77 33 00
Compiègne-Noyon : 03 44 23 60 00
Senlis/Creil : 03 44 61 60 00
Centres de PMI : 03 44 06 60 60

Modalités

- ▶ Carte vitale
- ▶ Tiers payant
- ▶ CMU - AME
- ▶ Confidentialité

Cadre légal

Les sages-femmes exercent une profession médicale à compétence définie par le code de la santé publique qui détermine leur champ d'intervention et par le code de déontologie des sages-femmes, Loi HPST Journal Officiel du 31 juillet 2009

Pharmacie d'officine

Services

- ▶ Délivrance de toute contraception
- ▶ Renouvellement d'une ordonnance <1an et pour 6 mois
- ▶ Délivrance de la contraception d'urgence, possible sans prescription (gratuite et anonyme pour toutes les mineures)
- ▶ Orientation et conseil

Lieu d'exercice

- ▶ 230 dans l'Oise
- ▶ Ouverture en général 6 jours/sur 7 de 8 à 10 heures par jour, service de garde accessible en consultant le 3237 ou le site www.resogardes.com les dimanches et jours fériés et la nuit

Modalités

- ▶ Sur prescription, avec carte vitale, tiers payant
- ▶ Possibilité de gratuité et anonymat pour toutes les mineures de plus de 15 ans pour une contraception classique

cf. annexe et textes ci-joints

Cadre légal

<http://www.ameli.fr/professionnels-de-sante/pharmaciens/exercer-au-quotidien/delivrance-de-la-contraception/la-contraception-pour-les-jeunes-filles-mineures.php>

cf décret : Le décret n° 2002-39 du 9 janvier 2002 qui a été complété par le décret n° 2012-910 du 24 juillet 2012 concernant la délivrance de la contraception d'urgence

Établissements scolaires et universitaires

Services

- ▶ Information, écoute, éducation, orientation
- ▶ Contraception d'urgence
- ▶ Renouvellement infirmier de contraception (*ordonnance <1 an*)

Lieu d'exercice

- ▶ Infirmierie des établissements

Modalités

- ▶ Confidentialité
- ▶ Gratuité

cf. annexe

Cadre légal

L'organisation et les missions des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé sont régies par le décret n° 2008-1026 du 7 octobre 2008

Le rôle de l'infirmière en milieu scolaire est régi par le protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les EPLE (BO n° 1 du 6 janvier 2000)

* IREPS - Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé

Services

- ▶ Information
- ▶ Documentation sur la contraception
- ▶ Formation des professionnels et des bénévoles à l'éducation et à la promotion de la santé
- ▶ Prêt de matériel pédagogique
- ▶ Accompagnement de projets péda-gogiques

Lieu d'exercice

▶ Antenne départementale de l'Oise
7 rue Biot - 60000 BEAUVAIS
Tel : 03 44 10 51 90 - Fax : 03 44 10 00 90
Mail : oise@ireps-picardie.fr
<http://ireps.picardie.fnes.fr>

Modalités

- ▶ Gratuité

Mémo :

* CIDFF OISE - Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles

Services

le CIDFF Oise n'est pas formé pour la contraception
<http://www.infofemmes.com/v2/p/Contact/cidff-de-loise/2346>

Lieu d'exercice

▶ Antenne IVG-contraception régionale
03 22 72 22 14

* CeGIDD - Centre gratuit d'information, dépistage et diagnostique

Services

- ▶ Dépistage VIH, hépatites et IST
- ▶ Prévention des autres risques liés à la sexualité

Lieu d'exercice

▶ OPHS : office privé d'hygiène sociale (Beauvais)
03 44 06 53 53

▶ Centre Hospitalier
Compiègne-Noyon : 03 44 23 60 00

Modalités

- ▶ Gratuité
- ▶ Anonymat

Cadre légal

Arrêté du 01/07/2015

Sites utiles

www.choisirsacontraception.fr

<http://www.ameli.fr>

www.ivg.gouv.fr

Numéro vert 0800 08 11 11 national, anonyme et gratuit (fermé le dimanche)

www.sante.gouv.fr

► Le décret n° 2002-39 du 9 janvier 2002 qui a été complété par le décret n° 2012-910 du 24 juillet 2012 concernant la délivrance de la contraception d'urgence

► Le décret n° 2012-35 du 10 janvier 2012 (pour les infirmiers) et le décret n° 2012-883 du 17 juillet 2012 (pour les pharmaciens) concernant le renouvellement de contraceptifs : <http://www.ameli.fr/professionnels-de-sante/pharmaciens/exercer-au-quotidien/delivrance-de-la-contraception/la-contraception-pour-les-jeunes-filles-mineures.php?page=print> ou la dispensation supplémentaire de contraceptifs : Le décret n° 2013-248 du 25 mars 2013 concernant la participation aux frais liés à l'acquisition de contraceptifs par les mineurs

Réseau contraception dans l'Oise :

Centre hospitalier Compiègne-Noyon, Centre d'Information des Droits des Femmes et Familles de l'Oise, Centre de Planification et d'Éducation Familiale de l'Oise, l'Union Régionale des Professionnels de Santé sage-femme et l'Association du Planning Familial de l'Oise